



MAIRIE DE ROISSY-EN-FRANCE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 28 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 28 septembre à 19h00, le Conseil Municipal de ROISSY-EN-FRANCE, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Roissy-en-France, sous la présidence de Monsieur Michel THOMAS, Maire.

Etaient présents : Mme Michèle CALIX, M. Denis CÔME, Mme Catherine DUTEAU, M. François CARRETTE, Mme Valérie REDOUTE, M. Bernard VERMEULEN, M. Pierre COTTIN, Mme Marie-Claude LEPEUVE, M. Guénaël DECADE, Mme Christine LAFONT, Mme Stéphanie GALLET, Mme Cristina DA CUNHA, M. Cédric TEULIERE, Mme Shérazade BENRADI, Mme Pâquerette BOSCHER, Mme Patricia PETIT, M. Éric LE DANTEC

Absents excusés :

M. Patrick PAMART donne pouvoir à M. Bernard VERMEULEN
M. Pierre IZIKIAN donne pouvoir à Mme Shérazade BENRADI
M. Marc THAN VAN CON donne pouvoir à Mme Pâquerette BOSCHER
Mme Virginie GUILLORY donne pouvoir à Mme Patricia PETIT

Absente : Mme Laëtitia MELE

Secrétaire de séance : Mme Michèle CALIX

Nombre de conseillers en exercice : 23
Présents : 18
Votants : 22

Date de convocation : Jeudi 23 septembre 2021
Date d'affichage : Mardi 5 octobre 2021

Le procès-verbal de la réunion du mercredi 23 juin a été lu, adopté et signé par les membres présents à cette séance.

Monsieur le Maire donne lecture des décisions n° 2021/191 à 2021/245 intervenues depuis le dernier Conseil Municipal, qui sont entérinées à l'unanimité par le Conseil Municipal.

➤ **COMPTE-RENDU DES DECISIONS :**

| Décision | Date | Sujet | Bénéficiaire | Montant HT | Montant TTC |
|-----------------|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|---------------------|
| 2021/191 | 24/06/2021 | Marché pour la location d'une balayeuse Citycat 2020 sur une courte durée en remplacement de celle détenue par la commune | Société SSV ENVIRONNEMENT | 3150,00 € mensuel | 3780,00 € mensuel |
| 2021/192 | 24/06/2021 | Contrat pour l'entretien des installations sécurité incendie et désenfumage des bâtiments communaux | société PORTIS | 3 765.00 € | 4 518.00 € |
| 2021/193 | 24/06/2021 | Convention pour une formation "stage de danse" en faveur d'un agent municipal | Organisme CDD Oise | 100.00 € | non soumis à la TVA |
| 2021/194 | 28/06/2021 | Bail d'occupation pour un logement communal | / | 600,00 € mensuel | / |
| 2021/195 | 29/06/2021 | Marché de travaux de réparations urgentes de la charpente existante au Tennis couvert | Société RIALLAND | 97 981,29 € | / |
| 2021/196 | 30/06/2021 | Marché relatif à la réalisation d'une halle multisports au complexe sportif Lot 1: gros œuvre Lot 2: charpente / couverture Lot 3: Eclairage de l'ouvrage | Lot 1: PHILIPPON Lot 2 : WEISROCK CONSTRUCTION Lot 3: PHILIPPON | Lot 1: 48 308,00 € Lot 2: 70 299,83 € Lot 3: 2015,00 € | / |
| 2021/197 | 30/06/2021 | Marché pour la réalisation d'un bâtiment de stockage au complexe sportif Lot 1: gros œuvre Lot 2: charpente / couverture Lot 3: éclairage de l'ouvrage | Lot 1: GRECO CALABRESE Lot 2: WEISROCK CONSTRUCTION Lot 3: GRECO CALABRESE | Lot 1: 71432,50 € Lot 2: 136 598,40 € Lot 3: 11 086, 38 € | / |
| 2021/198 | 02/07/2021 | Avenant au contrat de cession pour le report de la représentation "Booder is back" le 24 mai 2022 à l'Orangerie | BAUBAU PRODUCTION | 2250,00 € (solde) | / |
| 2021/199 | 02/07/2021 | Second avenant au contrat de cession pour le report du spectacle "Grands Ecart" le 16 octobre 2021 à l'Orangerie | INCIDENCE CHOREGRAPHIQUE | 6895,00 € (solde) | / |
| 2021/200 | 02/07/2021 | Contrat de cession pour une représentation du spectacle "la petite bergère et le condor" le 3 juillet 2021 à l'Orangerie | Association CHAPEAU L'ARTISTE | 2008,53 € | 2119,00 € |
| 2021/201 | 02/07/2021 | Abrogation de la décision 2019/168 relative au contrat de location de l'Orangerie | CAP 5 VOYAGES Groupes | Remboursement de 1 583,40 € | / |
| 2021/202 | 05/07/2021 | Contrat de cession pour la représentation de "Les tontons farceurs" le 8 mars 2022 à l'Orangerie | Les LUCIOLES | 11'660.00 € | 12 331.00 € |

| Décision | Date | Sujet | Bénéficiaire | Montant HT | Montant TTC |
|----------|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|------------------|---------------------|
| 2021/203 | 06/07/2021 | Contrat d'entretien des systèmes d'étanchéité des toitures terrasses | SER ETANCHEITE | 1 260.00 € | 1 512.00 € |
| 2021/204 | 06/07/2021 | Contrat de cession pour le spectacle de la soirée du 10 juillet 2021 "un été à Roissy" | DREAMBOX | / | 2721,90 € |
| 2021/205 | 08/07/2021 | Convention pour une formation "préparation au CAP AEPE et préparation au concours d'ATSEM" | ASCOR Communication | 1382,80 € | non soumis à la TVA |
| 2021/206 | 09/07/2021 | Passation d'une convention dans le cadre d'un été culturel en Ile de France, édition 2021 | Association ROUGE VIVIER | 8825,00 € | non soumis à la TVA |
| 2021/207 | 09/07/2021 | Mise à disposition de la salle de spectacles de l'Orangerie pour des séances de cinéma commerciales dans le cadre du circuit itinérant de cinéma de la CARPF | CARPF | / | / |
| 2021/208 | 12/07/2021 | Contrat de cession pour le spectacle de la soirée du 17 juillet 2021 "un été à Roissy" | DREAMBOX | | 1 877.00 € |
| 2021/209 | 13/07/2021 | Marché relatif à l'impression des brochures du programme culturel de l'Orangerie | Société ARTESIENNE | 4 610.00 € | / |
| 2021/210 | 13/07/2021 | Marché pour une mission d'étude stratégique Décret Tertiaire | Société ACCEO | 17 823.00 € | / |
| 2021/211 | 16/07/2021 | Bail d'occupation pour un logement communal | / | 916,81 € mensuel | / |
| 2021/212 | 19/07/2021 | Passation d'un marché pour l'assurance dommages ouvrages du chantier du 41/43 rue Houdart | MMA Entreprise | 18 047.00 € | 19 747.00 € |
| 2021/213 | 19/07/2021 | Bail d'occupation pour un logement communal | / | 341,10 € mensuel | / |
| 2021/214 | 30/07/2021 | Achat de prestations pour la soirée du 31 juillet 2021 "un été à Roissy" | IDS Animations | / | 948.00 € |
| 2021/215 | 30/07/2021 | Convention pour l'utilisation des installations du complexe sportif des Tournelles | USRP de la Police aux Frontières | à titre gracieux | / |
| 2021/216 | 04/08/2021 | Contrat de cession pour la représentation du 3 septembre 2021 à l'Orangerie "Eccentic de Régis Truchy" | LITTLE BROS Productions | 4 700.00 € | 4 958.00 € |
| 2021/217 | 04/08/2021 | Contrat de location de la salle de spectacles, du hall d'accueil et du bar de l'Orangerie le 17 octobre 2021 | Société BOULANGER Franchise - SAS Ex&Co | 1 334.00 € | non soumis à la TVA |

| Décision | Date | Sujet | Bénéficiaire | Montant HT | Montant TTC |
|----------|------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|--------------------|---------------------|
| 2021/218 | 04/08/2021 | Contrat de location de la salle de spectacles, du hall d'accueil et du bar de l'Orangerie le 7 novembre 2021 | Société BOULANGER Franchise - SAS Ex&Co | 1 334.00 € | non soumis à la TVA |
| 2021/219 | 04/08/2021 | Convention pour les interventions artistiques théâtrales | Association ROUGE VIVIER | 73,00 € de l'heure | / |
| 2021/220 | 05/08/2021 | Convention pour la mise en place de 2 sessions de formation aux gestes qui sauvent lors du forum des associations du 11 septembre 2021 | Protection Civile | 600.00 € | non soumis à la TVA |
| 2021/221 | 23/08/2021 | Convention pour le prêt de 10 chalets pour le marché de Noël | Commune de Le Thillay | à titre gracieux | / |
| 2021/222 | 24/08/2021 | Prestation de transport de personnes à l'occasion du forum des associations du 11 septembre 2021 | Roissy Transport Express | / | 700.00 € |
| 2021/223 | 26/08/2021 | Convention d'assistance technique dans l'instruction des dossiers CNRACL | CIG de Versailles | 42,50 € de l'heure | / |
| 2021/224 | 26/08/2021 | Convention pour une formation "stage de piano jazz" en faveur d'agents municipaux de l'école de musique | Association "We See Musique Diffusion" | 1 200.00 € | non soumis à la TVA |
| 2021/225 | 26/08/2021 | Marché pour une mission d'études et d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du projet d'aménagement d'un City Park au complexe sportif | Société INTEGRALE ENVIRONNEMENT | / | 36 000.00 € |
| 2021/226 | 26/08/2021 | Contrat de concession dans le cimetière communal | Mme GUERREIRO | 200.00 € | / |
| 2021/227 | 27/08/2021 | Convention pour l'animation d'ateliers de sophrologie le 4 septembre 2021 à la Passerelle | Mme Banu GOKOGLAN | 300.00 € | non soumis à la TVA |
| 2021/228 | 27/08/2021 | Convention pour l'animation d'un atelier informatif le 4 septembre 2021 à la Passerelle | Mme Lucyle VENDEVOORDE | 240.00 € | non soumis à la TVA |
| 2021/229 | 31/08/2021 | Contrat de partenariat pour l'enseignement de yoga traditionnel dans le cadre de l'EMS | Mme CHOPARD-LALLIER | 60,00 € la séance | / |
| 2021/230 | 01/09/2021 | Convention pour une formation "sensibilisation SAFE FLOOR" en faveur d'agents municipaux de l'école de danse | Association ARTIPIKE | 900.00 € | non soumis à la TVA |

| Décision | Date | Sujet | Bénéficiaire | Montant HT | Montant TTC |
|----------|------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-------------------|---------------------|
| 2021/231 | 02/09/2021 | Convention de partenariat avec la société détentrice de l'application Pass Culture National | SAS PASS CULTURE | / | / |
| 2021/232 | 06/09/2021 | Contrat de partenariat pour des cours de danse rythmique dans le cadre de l'EMS | Association ROISS'SWING | 60,00 € la séance | / |
| 2021/233 | 08/09/2021 | Contrat pour une animation de caricaturiste lors de la soirée des bénévoles le 11 septembre 2021 | OMER SHOW | 600.00 € | non soumis à la TVA |
| 2021/234 | 09/09/2021 | Avenant à la convention d'occupation précaire d'un logement communal | Mme DE MASURE | 423,25 € mensuel | / |
| 2021/235 | 13/09/2021 | Contrat de concession dans le cimetière communal | Mme TOULOUSE | 200.00 € | / |
| 2021/236 | 14/09/2021 | Convention avec une formation "Tronc commun de la formation continue obligatoire de policiers municipaux" en faveur d'un agent de police municipale" | CNFPT | 500.00 € | non soumis à la TVA |
| 2021/237 | 15/09/2021 | Passation d'un marché pour l'accès à la plateforme saas de réalité augmentée | Société ARGO | 2 000.00 € | / |
| 2021/238 | 16/09/2021 | Avenant au contrat de cession pour le report du spectacle de "Celtic Legends" le 11 décembre 2021 à l'Orangerie | DIVAN Production | 8250,00 € (solde) | 8703,75 € |
| 2021/239 | 16/09/2021 | 3ème avenant au contrat de cession pour le report du spectacle de "Florent Peyre" le 29 septembre 2021 | BORDERLINE Production | 3500,00 € (solde) | 3692,50 € |
| 2021/240 | 16/09/2021 | Avenant au contrat pour le report de l'exposition "Un pont entre les hommes" | M. Lionel ERBA | 900,00 € (solde) | non soumis à la TVA |
| 2021/241 | 16/09/2021 | Avenant au contrat de cession pour le report du spectacle de "Virginie Hocq" le 19 octobre 2021 à l'Orangerie | DIVAN Production | 7250,00 € (solde) | 7648,75 € |
| 2021/242 | 20/09/2021 | Marché pour la location d'un véhicule Renault Kangoo pour le transport de personnes âgées | Société LEASE PLAN | / | 375,39 € mensuel |
| 2021/243 | 22/09/2021 | Contrat pour la maintenance des toilettes publiques | Société MPS | 3 902.00 € | 4682,40 € |
| 2021/244 | 27/09/2021 | Convention pour une formation "entraînement au maniement des armes" en faveur d'un agent de police municipale | CNFPT | 60.00 € | non soumis à la TVA |

| Décision | Date | Sujet | Bénéficiaire | Montant HT | Montant TTC |
|----------|------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|------------|-------------|
| 2021/245 | 27/09/2021 | Contrat pour une animation de mentaliste lors de la soirée des bénévoles du 11 septembre 2021 | GALA EVENTS RECEPTION | 2 300.00 € | 2 350.00 € |

➤ **DELIBERATIONS :**

***. 2021/246 - Décision modificative n° 3 de crédits au budget primitif 2021**

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

DECIDE de voter les ajustements de crédits aux articles budgétaires suivants de l'exercice 2021 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| 611 – Contrat de prestations de service | + 10 000.00 € |
| 6748 – Autres subventions exceptionnelles (Association Monsieur Nez Rouge) | + 5 000.00 € |
| 739222 – Fonds de solidarité des communes d'IDF | - 18 054.00 € |
| 60632 – Fournitures de petits équipements | + 3 054.00 € |

ADOpte A L'UNANIMITE

***. 2021/247 - Cession pour destruction du véhicule VASP (Véhicule Automoteur Spécialement Aménagé) RENAULT immatriculé 103 CWP 95 (balayeuse)**

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

AUTORISE le Maire à sortir le véhicule en l'état du patrimoine communal et à le céder à la Société NAVILLOD Père et Fils, située à La Talmouse, 37 avenue des Jardins à Goussainville (95190) à des fins de destruction.

AUTORISE le Maire à passer les écritures de sortie de l'actif correspondantes.

ADOpte A L'UNANIMITE

***. 2021/248 – Titres de restauration : groupement de commande**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire,

APPROUVE le projet de constitution d'un groupement de commandes et autorise le Maire à signer la convention constitutive de groupement ainsi qu'à procéder à tous actes et diligences en préparation et exécution de cette dernière,

AUTORISE le Maire à lancer l'appel d'offre ouvert pour l'achat de titres de restauration correspondant à ses besoins,

DIT que le montant des dépenses afférentes sera inscrit au budget communal de l'exercice concerné.

ADOpte A L'UNANIMITE

***. 2021/249 – Institution de l'autorisation préalable de changement d'usage des locaux d'habitation**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Construction et de l'Habitation, et notamment ses articles L.631-7 à L.631-10,

CONSIDERANT la faculté offerte aux communes de subordonner le changement d'usage des locaux destinés à l'habitation à une autorisation préalable au titre de l'article L.631-9 du Code de la Construction et de l'Habitation,

CONSIDERANT le développement des locations saisonnières de logements pour des séjours de courte durée à des personnes qui n'y élisent pas leur domicile,

CONSIDERANT l'intérêt public qui s'attache à préserver la fonction résidentielle de la commune,

CONSIDERANT qu'au regard de la nécessité de ne pas aggraver la pénurie de logements, la commune se doit de fixer les conditions encadrant l'autorisation de ces changements d'usage,

CONSIDERANT le règlement fixant les conditions de délivrance des autorisations de changement d'usage des locaux d'habitation annexé à la présente délibération,

DECIDE d'instaurer à compter du 1^{er} janvier 2022 la procédure d'autorisation préalable de changement d'usage de locaux destinés à l'habitation en vue de les louer de manière répétée pour de courtes durées à une clientèle de passage qui n'y élit pas son domicile.

APPROUVE le règlement de changement d'usage joint à la délibération.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

***. 2021/250 - Avis sur le projet de révision du classement sonore ferroviaire**

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

APPROUVE le projet de révision du classement sonore ferroviaire proposé le 1^{er} avril 2021.

DECIDE que la délibération sera adressée à Monsieur le préfet du Val-d'Oise.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

***. 2021/251 - Présentation du rapport d'activité 2020 de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France (CARPF)**

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

APPROUVE et ADOPTÉ le rapport d'activité de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France pour l'année 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

***. 2021/252 - Fixation libre de l'attribution de compensation – CARPF**

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

APPROUVE la fixation libre de l'attribution de compensation telle que proposée dans la délibération n° 21.053 du 8 avril 2021 de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

***. 2021/253 - Schéma de mutualisation des services – CARPF**

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

DECIDE de donner un avis favorable sur le schéma de mutualisation des services.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

***. 2021/254 - Tarifs des interventions du Centre Technique Municipal – Jardins familiaux**

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

DÉCIDE d'adopter les tarifs proposés à compter du 1^{er} octobre 2021 :

| Nature de l'intervention | Tarifs |
|----------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| Lasurage du cabanon (2 couches) | 200,00 € |
| Remise en état du terrain (terrain labouré) en fonction de la surface de la parcelle : | |
| - Moins de 100m ² | 100,00 € |
| - 100 à 200 m ² | 150,00 € |
| - Plus de 200m ² | 200,00 € |
| Taille des haies | 100,00 € |
| Dessouchage d'arbre planté | 450,00 € |

DIT que ces tarifs seront applicables à partir du 1^{er} octobre 2021 et seront inscrits au budget principal de la commune au compte 758 pour l'exercice en cours et les suivants.

PRECISE que toute intervention engagée par les Services Techniques municipaux sera due en intégralité.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

***. 2021/255- Présentation du rapport annuel du délégataire du service public de l'eau potable – exercice 2020**

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

PREND acte du Rapport Annuel du Délégué du Service public de l'eau potable pour l'exercice 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

***. 2021/256 - Création d'un poste d'agent de maîtrise à temps complet (catégorie C)**

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

DECIDE de créer un poste d'Agent de maîtrise (catégorie C), à temps complet, à compter du 1^{er} octobre 2021.

DIT que les crédits sont prévus au budget principal de la Commune chapitre 012 article 64111 fonction 810 pour les exercices 2021 et suivants.

PRECISE que ce poste sera pourvu dans les conditions statutaires ou à défaut par voie contractuelle en vertu des dispositions de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

***. 2021/257 - Création d'un poste d'adjoint technique à temps complet (catégorie C)**

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

DECIDE de créer un poste d'Adjoint technique (catégorie C), à temps complet, à compter du 1^{er} octobre 2021.

DIT que les crédits sont prévus au budget principal de la Commune chapitre 012 article 64111 fonction 823 pour les exercices 2021 et suivants.

PRECISE que ce poste sera pourvu dans les conditions statutaires ou à défaut par voie contractuelle en vertu des dispositions de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

***. 2021/258 - Création d'un poste d'Assistant d'Enseignement Artistique principal de 2ème classe à temps complet (catégorie B)**

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

DECIDE de créer un poste d'Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe (catégorie B), à temps complet, à compter du 1er octobre 2021.

DIT que les crédits sont prévus au budget principal de la Commune chapitre 012 article 64111 fonction 3110 pour les exercices 2021 et suivants.

PRECISE que ce poste sera pourvu dans les conditions statutaires ou à défaut par voie contractuelle en vertu des dispositions de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

***. 2021/259 - Autorisation de recours au service civique**

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

AUTORISE le Maire à mettre en place le dispositif du service civique au sein de la Commune de Roissy-en-France et à demander l'agrément nécessaire auprès de la Direction départementale interministérielle chargée de la cohésion sociale.

AUTORISE le Maire à signer les contrats d'engagement avec les volontaires, tel que défini par la loi du 10 mars 2010 et ses décrets d'application.

PRECISE que les moyens humains, matériels et financiers, nécessaires à la qualité de l'accueil des volontaires, à la mise en œuvre des missions ainsi qu'à promotion et valorisation du dispositif seront mis à disposition.

DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget principal de la Commune.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

***. 2021/260 - Régularisation du financement de la bourse aux initiatives Jeunesse 2021**

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la décision du jury et accorde :

- une aide financière d'un montant de 900 € à Monsieur Anass GHANDOUR pour son projet professionnel dans la création d'un site internet et la possibilité de prendre contact avec des organismes et partenaires de la commune.
- une aide financière d'un montant de 400€ à Célia LOCHIN pour son projet professionnel de création de micro entreprise.
- une aide financière d'un montant de 200€ à Clothilde LAFONT pour l'aider à devenir formatrice en premiers secours.

PRECISE que le versement de la bourse interviendra sur présentation des justificatifs demandés lors de l'inscription

DIT que la dépense est prévue à l'article 6714 du Budget primitif 2021 de la commune.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

***. 2021/261 - Tarifs du service jeunesse ESCALE – année 2021/2022**
Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

DECIDE le maintien des tarifs de l'Escale présentés dans le tableau ci-dessous à compter du 1^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2022.

RAPPELLE que les tarifs 2021-2022 de la restauration scolaire sont fixés par la délibération du 15 juin 2020 n° 2020/115 et que les tarifs des repas organisés sur la structure seront identiques.

DIT que la recette sera prévue au budget primitif 2022 et suivants de la ville, chapitre 70, article 7066, fonction 422.

TARIFS 2021-2022

| QUOTIENTS | | ½ JOURNEE (hors restauration scolaire) | JOURNEE (hors restauration scolaire) | NUITEE (repas inclus) |
|---------------------------------------|-------|-----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|--------------------------------------|
| 0 à 372 | 10 % | 1.00 € | 1.69 € | 1.00 € |
| 373 à 495 | 15 % | 1.50 € | 2.54 € | 1.50 € |
| 496 à 619 | 20 % | 1.99 € | 3.39 € | 1.99 € |
| 620 à 867 | 25 % | 2.50 € | 4.23 € | 2.50 € |
| 867 et plus | 30 % | 2.99 € | 5.06 € | 2.99 € |
| Extérieurs | 100 % | 9.99 € | 16.94 € | 9.99 € |
| WEEK-END / SEJOUR | | Roisséen | Extérieur | / |
| 1 jeune | | 25.00 € / par jour | 50.00 € / par jour | / |
| 2 ^{ème} jeune | | 20.00 € / par jour | | / |
| 3 ^{ème} jeune et plus | | 15.00 € / par jour | | / |
| DROIT D'INSCRIPTION ANNUEL | | 5.06 € | 10.12 € | / |

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

***. 2021/262 - Remboursement acompte séjour été 2021**
Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

AUTORISE le remboursement de l'acompte de 100.00 € versé par la famille Pereira pour deux séjours été.

DIT que le remboursement se fera par Mandat Administratif.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

***. 2021/263 - Adoption du règlement intérieur des installations sportives et associatives du complexe sportif des
Tournelles**
Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

ADOPTÉ le règlement intérieur relatif aux installations sportives et associatives annexé à la délibération.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

***. Affaires diverses :**

- M. le Maire indique qu'une subvention de 5.000 € est octroyée à l'association Monsieur Nez Rouge (montant qui figure dans la décision modificative votée en début de séance).
Cette subvention a pour but de soutenir une famille demeurant à Marly-la-Ville, dont la petite fille est atteinte d'une maladie neurodégénérative très rare qui concerne cinq cas en France. M. le Maire précise que le traitement nécessite un fond de 120.000 €, le lancement du projet doit auparavant atteindre 50.000 €.
- M. le Maire a remis deux documents à l'ensemble des élus :
 - Le Bilan d'activité 2020 de l'ensemble des services municipaux
 - Le Rapport d'activité mensuel établi par secteur, par les élus ayant des délégations.
- M. Alain DEBUSSCHERE (habitant de la commune et présent dans le public) souhaite prendre la parole afin de remercier l'ensemble du conseil municipal pour ses actions menées en faveur des personnes handicapées, notamment concernant l'accès aux transports en commun pour les personnes à mobilité réduite ou en fauteuil roulant. Il indique qu'il est désormais plus simple de prendre les bus pour se rendre à l'hôpital de Gonesse par exemple. M. le Maire indique que Catherine DUTEAU, en charge de ce dossier, fait son maximum pour améliorer les conditions de vie des gens en situation de handicap sur la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Certifié conforme,

A Roissy-en-France, le 29 septembre 2021

La Secrétaire de séance,



Michèle CALIX

Le Maire



Michel THOMAS

